

Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine à Montréal : étude des discours au sein du programme des jardins communautaires

Fabien Wegmuller and Eric Duchemin

Volume 10, Number 2, September 2010

L'agriculture urbaine : un outil multidimensionnel pour le développement des villes et des communautés

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/045508ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal
Éditions en environnement VertigO

ISSN

1492-8442 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Wegmuller, F. & Duchemin, E. (2010). Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine à Montréal : étude des discours au sein du programme des jardins communautaires. *[VertigO] La revue électronique en sciences de l'environnement*, 10(2), 0-0.

Article abstract

Research show that urban agriculture could be a solution to meet modern urban issues, as food security, population health, environmental urban services, social network and popular education. However, is it the case for the cities community gardens program at Montréal (Québec, Canada) ? Based on semi-directed interviews with eleven social actors of this program, this research identifies issues about urban agriculture in Montréal. We also look the consistency between city and urban farmers discourses. Our results show a multidimensional agriculture where some functions are prioritized by actors. We also found that issues highlighted by the city (official documents) could be antagonistic of urban farmers discourses.

MULTIFONCTIONNALITÉ DE L'AGRICULTURE URBAINE À MONTRÉAL : Étude des discours au sein du programme des JARDINS COMMUNAUTAIRES

Fabien Wegmuller¹ et Eric Duchemin²

¹Étudiant maîtrise en sc. de l'environnement Institut des sciences de l'environnement Université du Québec à Montréal, Succ. Centre-Ville, C.P. 8888, Montréal, Québec, Canada, H3C 3P8, ²Professeur associé et chargé de cours, Institut des sciences de l'environnement Université du Québec à Montréal, Succ. Centre-Ville, C.P. 8888, Montréal, Québec, Canada, H3C 3P8, courriel : duchemin.eric@uqam.ca

Résumé : L'agriculture urbaine peut être une solution pour faire face aux enjeux urbains contemporains. Dans la littérature, on évoque sa pertinence pour contribuer à une sécurité alimentaire des populations urbaines, son offre d'une forme active de loisirs, ses ressources pour répondre aux problématiques environnementales, sa participation au maintien de la santé, sa capacité de permettre le développement des réseaux sociaux, sa participation à l'embellissement et à un aménagement urbain viable et même sa fonction éducative. Toutefois, qu'en est-il du programme des jardins communautaires de la ville de Montréal (Québec, Canada) ? La présente recherche vise à dégager les enjeux que représente l'agriculture urbaine pour les différents acteurs participant au programme. Nous examinons aussi le degré de cohérence entre les fonctions soulevées par les textes officiels de la ville de Montréal et ce qu'en conçoivent les acteurs sur le terrain. Des variables telles que le statut des acteurs (jardiniers, présidents de jardin, animateurs horticoles, agents de développement), ainsi que le quartier urbain d'appartenance sont mobilisées dans l'analyse. Les données de l'étude reposent sur 11 entretiens semi dirigés. Des résultats, il se dégage l'existence d'une agriculture multifonctionnelle dont certaines fonctions sont plus priorisées que d'autres selon les représentations des acteurs. En outre, les enjeux divergent ou convergent selon le statut des acteurs, les arrondissements et les fonctions attribuées à l'agriculture urbaine par la ville dans ses textes.

Mots-clés : Agriculture urbaine ; Développement durable ; Multifonctionnalité ; Jardins communautaires ; Ville viable

Abstract: Research show that urban agriculture could be a solution to meet modern urban issues, as food security, population health, environmental urban services, social network and popular education. However, is it the case for the cities community gardens program at Montréal (Québec, Canada)? Based on semi-directed interviews with eleven social actors of this program, this research identifies issues about urban agriculture in Montréal. We also look the consistency between city and urban farmer discourses. Our results show a multidimensional agriculture where some functions are prioritized by actors. We also found that issues highlighted by the city (official documents) could be antagonistic of urban farmer discourses.

Keywords : urban agriculture, sustainable development, sustainable city, community garden, multifunctionality

Introduction

Depuis 2008, plus de la moitié de la population mondiale

Référence électronique

Fabien Wegmuller¹ et Eric Duchemin²
2010, «multifonctionnalité de l'agriculture urbaine à Montréal : étude des discours au sein du programme des jardins communautaires», VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement, Volume 10 numéro 2, [En ligne], URL : <http://vertigo.revues.org/>

habite en ville (UNFPA, 2007). Face aux problèmes soulevés par le phénomène de l'urbanisation, l'ONU propose, à travers de nombreux rapports, la notion de ville viable. Cette notion s'inscrit dans un champ plus large, celui de développement durable. Ce dernier tend à corréler les dimensions économique, sociale et environnementale et se dote d'un outil de mise en application avec l'Agenda 21 local. Le recensement des écrits portant sur la notion de ville viable depuis Rio 92 montre qu'il existe une bonne

connaissance des problèmes et des solutions soulevés par le contexte urbain mais, qu'au-delà de la rhétorique, les actions concrètes pour une mise en œuvre d'une ville viable ne sont pas à l'image des discours et peuvent être même qualifiées de décevantes (Brunet, 2006). L'agriculture urbaine, en s'accordant avec les objectifs de l'Agenda 21, apparaît comme une stratégie applicable pour promouvoir un développement durable et représente une action concrète de mise en œuvre d'une ville viable (Mougeot, 2006 ; Reyburn, 2006). C'est notamment le côté multifonctionnel de l'agriculture urbaine, permettant de répondre à des problématiques tant environnementales que sociales ou économiques, qui montre toute sa pertinence pour les villes (Duchemin, Wegmuller et Legault, 2009). Qu'il s'agisse d'une production industrielle, familiale ou communautaire, de produits consommables ou non, sous forme de pots ou en pleine terre, dans la sphère privée ou publique, l'agriculture urbaine se révèle à travers le monde sous diverses formes (Ellis et Sumberg, 1998). Plusieurs villes, notamment en Amérique du Nord, ont inclus l'agriculture dans leur stratégie de développement durable urbain. Comme le montre l'exemple de la ville de Toronto où un comité intitulé *Toronto Food Policy Council* contribue depuis 1991 au développement de la ville en soutenant des initiatives d'accès à la nourriture, en appuyant les actions communautaires ou encore en inscrivant la sécurité alimentaire dans l'agenda politique (Lebedeva, 2008). La ville de Vancouver s'est donnée la mission non seulement de réintroduire l'agriculture en ville mais de faire de l'agriculture urbaine une part intégrale de ses plans de développement durable. L'intégration de l'agriculture au sein du concept de développement durable permet de tirer des liens entre, par exemple, l'agriculture et le réchauffement climatique en visualisant dans l'agriculture urbaine une stratégie pour lutter contre l'effet de serre. Ces liens ne sont pas seulement de l'ordre des discours, mais se réalisent concrètement sur le terrain et donnent différentes formes d'agriculture urbaine aux multiples retombées.

Quant à la Ville de Montréal, elle propose l'agriculture urbaine, à travers son premier plan stratégique de développement durable de la communauté montréalaise 2007-2008, comme une des stratégies pour un développement durable (Gagnon, 2007). Elle la considère comme pertinente pour promouvoir la sécurité alimentaire, pour proposer des aliments frais et sains à faible coût, pour contribuer au verdissement du milieu urbain, pour diminuer les émissions de pollution liées au transport et pour promouvoir des formes d'interactions sociales (*ibid*). C'est

notamment par le programme des jardins communautaires que la ville de Montréal vise à atteindre ces buts, en se donnant comme objectif premier le maintien des jardins existants dans les quartiers défavorisés. La ville estime qu'environ 12 000 à 15 000 personnes sont impliquées, directement ou indirectement, dans le programme des jardins communautaires. D'un point de vue historique, l'évolution des jardins communautaires de la ville de Montréal peut se diviser en trois vagues (Bhatt et Kongshaug, 2005). La première d'entre elles s'inscrit dans la crise énergétique des années 70 pendant laquelle la sécurité alimentaire est la motivation première de pratiquer le jardinage. Devant une forte expansion du phénomène et comme seconde vague, en 1989, la planification, la coordination et l'harmonisation des actions touchant le programme des jardins sont inscrites au sein du Service des sports, des loisirs et du développement social de la ville de Montréal. Considéré comme l'un des principaux programmes municipaux en Amérique du Nord (Pedneault et Grenier, 1996), en 1996, l'implication de la ville de Montréal dans l'agriculture urbaine a été concrétisée par l'accueil du 17^e colloque *Community Gardening Association*. Une troisième vague d'évolution se dessine depuis. Elle a pour effet la stagnation, voire la disparition, du nombre des jardins communautaires. Ceci, en faveur du développement immobilier mais aussi pour des raisons de contamination des sols, de coupes budgétaires au programme de la ville et de réduction du nombre de postes d'animateurs horticoles. (Bhatt et Kongshaug, 2005 ; Pedneault et Grenier, 1996).

A partir de la réorganisation municipale québécoise faite en 2002 à Montréal, qui consiste en un ensemble de mesures législatives et de consultations populaires fait par le gouvernement québécois dans le but de remanier et fusionner plusieurs municipalités, la mise en application du programme des jardins communautaire est prise en charge par les arrondissements. C'est à ces derniers et toujours au sein du Service des sports et loisirs que se rattachent les agents de développement qui travaillent avec les comités de jardin et agissent comme interlocuteurs auprès de la Ville de Montréal, et les animateurs horticoles des jardins qui dispensent des conseils et animent des ateliers auprès des jardiniers. Dès lors, les jardins sont encadrés conjointement par deux représentants locaux de la ville de Montréal, un agent de développement et un animateur horticole ainsi que par un comité bénévole de citoyens-jardiniers dirigé par un président dont la tâche est la gestion et l'animation du jardin. Les membres de ce comité

sont élus à chaque début de saison. Un jardin communautaire est divisé en jardinets de 18 m² mis à disposition de jardiniers qui peuvent les cultiver individuellement, en famille ou en co-jardinage de deux personnes. Les règles de jardinage et de gestion sont dictées par le programme de la ville et appliquées par les représentants de la ville et le comité de jardin.

L'objectif de cet article, est de mettre en lumière, en analysant les discours des acteurs et les documents municipaux, la multifonctionnalité de l'agriculture urbaine dans le programme des jardins communautaires de la Ville de Montréal. Nous cherchons aussi, à partir des fonctions définies par la littérature sur l'agriculture urbaine, le degré de cohérence entre les discours des acteurs et les textes officiels de la ville de Montréal en matière d'application d'une agriculture urbaine. L'attention de l'étude se cible sur trois jardins communautaires de la ville de Montréal, situés dans trois arrondissements différents, et sur quatre types d'acteurs au statut différent. Comme peu de recherches ont été menées sur l'agriculture urbaine à Montréal et dans les villes des pays industrialisés, cette étude relève de la recherche exploratoire. À l'heure actuelle, la majorité de la recherche sur l'agriculture urbaine a eu lieu dans les pays en émergence ou en développement.

Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine

A travers le monde, l'agriculture urbaine interpelle une multifonctionnalité signalée à travers différentes sphères d'intervention relevées dans la littérature, soit l'aménagement urbain, l'environnement, l'économie, la sécurité alimentaire, la santé, le loisir, l'éducation et les interactions sociales (Duchemin et al., 2008). Ces huit sphères sont des fonctions assignées à l'agriculture urbaine et sont décrites individuellement dans cet article afin d'affiner leur compréhension, ceci même si des interactions entre elles sont possibles et souhaitables (Figure 1).

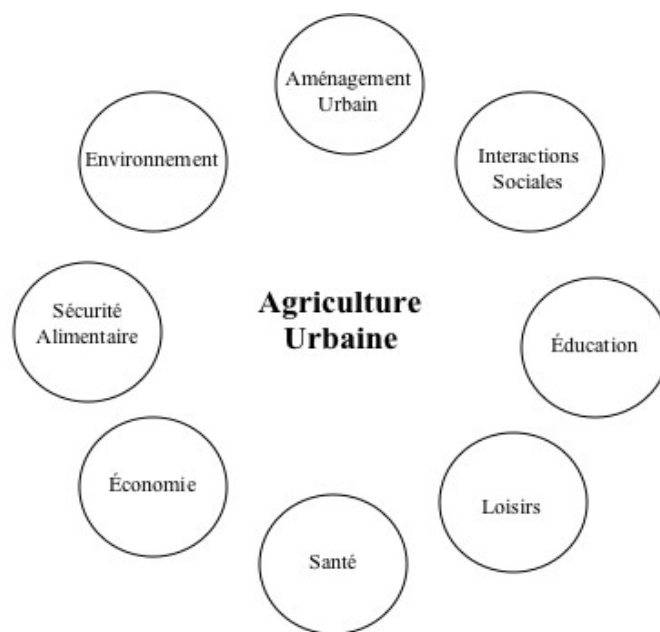


Figure1. Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine
D'après Duchemin et al. (2008).

L'agriculture urbaine joue un rôle dans le cadre de l'aménagement urbain en fournissant des espaces verts. La culture des plantes et des arbres contribue à réduire les poussières et absorbe les polluants grâce aux divers feuillages (Bryld, 2003). La végétation peut aussi augmenter le taux d'humidité dans les climats arides et réduire les îlots de chaleur par la conversion de l'eau souterraine en humidité atmosphérique (Bryld, 2003). De plus, grâce à l'agriculture urbaine, il est possible de transformer des surfaces inesthétiques en espaces verts et horticoles (Bryld, 2003), permettant ainsi au citoyen de bénéficier d'un contact avec la nature et à la terre.

L'agriculture urbaine joue aussi un rôle face aux problèmes environnementaux soulevés par le contexte urbain (Silk, 1986). C'est notamment en compostant et recyclant la matière organique au sein du système urbain que l'agriculture urbaine s'illustre comme une nouvelle initiative dans la gestion des déchets. (Bryld, 2003; Sanio et al., 1998). En baissant le volume des importations d'aliments provenant de l'extérieur du système urbain et en rapprochant le sol productif du lieu d'habitation du citoyen, elle favorise une certaine forme d'autonomie alimentaire à l'échelle métropolitaine (Rees, 1997; Reyburn, 2002). Et, s'il est porté une attention particulière à la plantation d'espèces indigènes dans la pratique du jardinage, elle peut aussi jouer un rôle positif pour la biodiversité locale urbaine (Irvine et al., 1999).

L'économie peut bénéficier d'une agriculture urbaine, notamment face à la disparité grandissante entre riches et pauvres, caractéristiques émergeant de l'ensemble des villes contemporaines (Irvine et al., 1999), en permettant aux personnes démunies, par l'autoproduction alimentaire, de réduire les dépenses liées à leur nourriture. Face à l'accroissement de la pauvreté l'agriculture urbaine permet aussi d'augmenter les revenus des ménages par la vente des produits agricoles urbains (Small, 2007; Smit et al., 1996).

C'est l'aspect sécurité alimentaire qui semble le plus en lien avec une agriculture urbaine à travers le monde. En 2009, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime à 1,02 milliard le nombre de personnes sous-alimentées dans le monde (FAO, 2009). La faim semble ne jamais avoir été aussi présente depuis 1970 et le nombre de personnes rencontrant de sérieux problèmes dus au manque d'alimentation augmente, ceci notamment dans les villes (Lawrence et al., 1999). L'agriculture urbaine participe à la sécurité alimentaire en rendant accessible une importante source de nourriture pour les ménages urbains dans le besoin (Izquierdo, 2007; Mougeot, 2000), ce qui est fondamental. Mais elle peut aussi contribuer à la souveraineté alimentaire en donnant le droit aux Etats et aux individus de choisir la provenance de leurs aliments en fonction de leur culture et préférence religieuse (Dobyns, 2004). La vraie sécurité alimentaire n'est pas seulement une quantité suffisante d'aliments, mais concerne aussi le sentiment de la sécurité et de la souveraineté sur les choix alimentaires (Riches, 1999). Une distinction semble se faire entre les villes du Sud et du Nord en termes d'usages. Dans le premier des cas, l'agriculture urbaine est surtout présentée comme un outil de prévention contre la faim pour les personnes défavorisées, dans le second cas, elle trouve preneur chez des personnes désireuses de consommer et de distribuer des aliments autoproduits et dépourvus de traitement chimique (Reyburn, 2006).

En jouant un rôle dans la santé, l'agriculture urbaine permet non seulement d'offrir une solution à la sous alimentation, mais contribue aussi, notamment pour les personnes âgées, à un bénéfice tant physique que mental. Par la pratique du jardinage, elle permet de faire de l'exercice physique en plein air, et favorise une nourriture de qualité par la consommation de légumes frais. L'agriculture urbaine offre en plus un avantage thérapeutique en procurant un

sentiment de bien-être, un ressourcement spirituel par la relaxation, la paix et la tranquillité (Clermont, 2004 ; Garnett, 1999 ; Milligan et al., 2004). Elle permet aussi une certaine reconnaissance sociale et éveille une forme de fierté chez les personnes la pratiquant (Boulianne, 2000).

L'aspect loisirs est une facette de l'agriculture urbaine. Dans certains cas, notamment à Montréal, l'agriculture urbaine est une forme d'activités et se vit comme un loisir. C'est une occasion pour les citoyens de pratiquer un passe temps en plein air, près de chez eux, peu coûteux et productif (Bouvier-Daclon et Sénécal, 2001).

L'éducation est valorisée dans l'agriculture urbaine par les apprentissages qui peuvent se faire grâce à la proximité des intervenants. Par la curiosité et l'envie d'apprendre des jardiniers, l'agriculture urbaine offre un espace éducatif où le capital de connaissances théoriques et pragmatiques est partagé par l'échange des connaissances et de conseils sur la pratique du jardinage (Boulianne, 1999).

Enfin, l'agriculture urbaine crée un contexte favorable pour stimuler les interactions sociales, car elle représente un moyen privilégié pour développer un sentiment d'appartenance et un sentiment de propriété collective qui facilitent les échanges non seulement au sein du groupe mais aussi entre le groupe et le reste de la communauté (Bergeron et al., 2002; Garnett, 1999). L'agriculture urbaine procure un contexte social particulièrement pertinent pour les personnes faisant face à l'isolement social, comme c'est souvent le cas pour les personnes âgées, les personnes d'origines minoritaires et les personnes socio-économiquement défavorisées (Duchemin et al., 2008). C'est par l'amitié et les rencontres entre personnes de milieux socioéconomiques différents et d'origines ethniques diverses (Bouvier-Daclon et Sénécal, 2001) que ce contexte social peut se créer, même si parfois la dynamique communautaire ne semble pas être une caractéristique émergente (Bouvier-Daclon, 2001).

De la littérature émerge ainsi une agriculture urbaine aux multiples fonctions spécifiques, pertinente pour apporter des solutions aux problèmes diversifiés soulevés par le contexte urbain d'aujourd'hui.

Objet de cette étude

Parce que cette étude tente de dégager les enjeux liés à l'activité des jardins communautaires selon les

représentations des multiples utilisateurs, elle s'inscrit dans le cadre d'une approche inductive. C'est à partir des différentes sphères d'intervention et d'évaluation de l'agriculture urbaine en termes de développement économique, social et environnemental élaborées dans l'article de Duchemin et al (2009), qu'il est possible de mettre en relation le degré de cohérence entre les intentions décodées des écrits de la ville de Montréal et les représentations des acteurs des jardins communautaires interrogés. Les fonctions assignées à ces sphères constituent la base de l'instrumentation de recherche et servent de guide lors des entretiens semi dirigés, instrumentation choisie pour la récolte des données. Ce choix d'entretiens a été adopté car il fournit la possibilité d'anticiper des thèmes tout en octroyant à la personne interrogée une certaine part de liberté dans son discours permettant ainsi de relever des données émergeant de l'interprétation des acteurs (Huntington, 1998).

Méthodologie de l'étude

11 entretiens semi dirigés ont été menés. Ils ont été effectués sur 4 statuts différents d'acteurs du programme des jardins communautaires de la ville de Montréal soit, 3 agents de développement (AD), 3 animateurs horticoles (AH), 3 présidents de jardin (PJ) et 3 jardiniers (J). Le choix des acteurs reflète l'organisation des jardins dans le cadre du programme de la ville. La sélection des 3 jardiniers parmi l'ensemble des jardiniers potentiels s'est fait sur proposition du président de jardin. Des personnes représentatives à leurs yeux de l'ensemble du jardin ont été désignées, les motivations de participer à l'étude ainsi que les disponibilités des personnes jouant un rôle de sélection. Il en résulte que les trois jardiniers sélectionnés sont à la retraite et que sur l'ensemble des présidents et jardiniers, seule une personne est encore active professionnellement. Trois jardins communautaires de la ville de Montréal, dans trois districts différents ont été visités. Quatre entretiens ont été menés dans deux arrondissements (jardins 2 et 3) et trois dans un troisième arrondissement (jardin 1). Dans ce dernier arrondissement, les postes d'AH et d'AD sont occupés par une seule et même personne. Le choix des jardins a été déterminé par des contextes de lieu ne présentant pas de conflits internes afin d'observer les enjeux des acteurs et non leurs contraintes. L'intérêt est de cibler des jardins présentant des caractéristiques plus ou moins similaires, comme la langue française majoritairement parlée, ou ayant un minimum de 100 jardinets.

A partir des extraits des profils de district électoral édition 2009 (Ville de Montréal, 2009), les trois districts dans lesquels se situent les trois jardins sélectionnés pour cette étude peuvent être décrits par une brève présentation socio-économique (voir tabl. 2.2). Nous avons choisi l'unité territoriale de district, et non d'arrondissement plus étendu, car les données socio-économiques d'un district a plus de chance de correspondre aux caractéristiques de la population du jardin à laquelle appartiennent les acteurs interrogés. Le jardin 1 comporte 109 jardinets. Le revenu moyen des ménages pour l'année 2005 est de 48 894\$. Cela représente le revenu le plus élevé des trois districts observés. Le jardin 2 comporte 236 jardinets. Le pourcentage des personnes appartenant à une minorité culturelle visible est de 19% de la population. C'est le district au plus haut taux d'immigrants. Le revenu moyen des ménages pour l'année 2005 est de 43 639\$, le plus bas observé des trois districts. Le jardin 3 comporte 148 jardinets. 14% de sa population a 65 ans et plus. Il présente le plus haut pourcentage de personnes âgées des trois districts concernés.

En se basant sur les deux textes officiels de la ville de Montréal portant sur les jardins communautaires, l'un étant le *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise : phase 2007-2009* (Gagnon, 2007) et l'autre *Le cahier de gestion du programme des jardins communautaires* (Ville de Montréal, 1999), il est mis en évidence diverses fonctions que vise l'agriculture urbaine.

Tableau 1. Données socio-économiques des districts électoraux auxquels appartiennent les trois jardins sélectionnés pour la recherche.

	Données socio économiques			
	Population du district	Minorité visible	Revenu moyen des ménages*	Personnes âgées de 65 ans et plus
District du jardin 1	32 725	9 %	48 894	8%
District du jardin 2	35 215	19%	43 639	12%
District du jardin 3	30 140	11%	45 409	14%

Légende : *revenu en 2005

Source : Ville de Montréal (2009)

Dans le premier plan stratégique de développement

durable de la collectivité montréalaise phase 2007-2009, la ville mentionne en premier lieu l'intérêt de l'agriculture urbaine pour la fonction de sécurité alimentaire. C'est une possibilité « d'accroître la quantité, la qualité et la fraîcheur des denrées alimentaires périssables offertes à la population urbaine » (Gagnon, 2007) écrit-elle. Elle souligne de même, sans pour autant l'appuyer par des données, l'aspect productif des espaces horticoles mis à disposition des citoyens. « L'agriculture urbaine peut se pratiquer sur de petites surfaces (jardins communautaires, balcons, terrasses, toitures, etc.) avec des espèces horticoles qui ont un potentiel productif considérable [...] selon les techniques utilisées » (Gagnon, 2007). Différentes fonctions attribuées à l'agriculture urbaine sont énumérées en termes de retombées dans ce document. Ainsi la fonction environnement est mentionnée par la « ...contribution au verdissement et réduction des îlots de chaleur, » la « ...réduction des émissions de polluants en réduisant les distances de transport des produits consommables... », ceci si « les principes de jardinage écologique sont appliqués » (Gagnon, 2007). La fonction économique est soulignée par une « production à faible coût » (Gagnon, 2007). La fonction santé se révèle par « la production d'aliments sains » (Gagnon, 2007). Et la fonction éducation et interactions sociales sont énumérées « en favorisant le partage (ou l'échange) des produits et des connaissances » (Gagnon, 2007).

Dans le cahier de gestion du programme des jardins communautaires (Ville de Montréal. 1999) la fonction loisir des jardins communautaires, tant sous sa forme productive que ludique, est mentionnée comme étant l'objectif principal assigné. « Le programme des Jardins communautaires a été instauré pour permettre aux Montréalais de pratiquer le jardinage en des lieux spécifiques organisés pour favoriser un loisir qui contribue au mieux-être de la collectivité » (Ville de Montréal. 1999). Il est mentionné dans ce programme trois objectifs clés. Le premier consiste à stimuler les interactions sociales. Le second porte sur la fonction aménagement urbain en « favorisant l'embellissement du milieu » par « un contact à la nature » (Ville de Montréal. 1999, p.4). Et le troisième interpelle les fonctions sécurité alimentaire et économique en « rendant possible la production d'aliments nutritifs, à peu de frais » (Ville de Montréal. 1999, p.4). La fonction éducation est valorisée par la structure d'encadrement du programme permettant « de recevoir des conseils pratiques de jardinage », « de faire l'apprentissage de nouvelles techniques horticoles » et « de développer et partager un

savoir-faire » (Ville de Montréal. 1999). La fonction santé apparaît sous l'aspect santé physique à travers l'exercice que procure la pratique du jardinage puisque « cette activité formatrice, en plus de procurer de grandes satisfactions,...permet de faire de l'exercice physique » (Ville de Montréal. 1999). Quant à la fonction environnement elle est souvent mentionnée comme action à promouvoir : «... (développer) certaines habitudes propices à la sauvegarde de l'environnement telle que le compostage » (Ville de Montréal. 1999). Dans le règlement de ce même programme, l'environnement est essentiellement assimilé à des méthodes. « Seules les méthodes de contrôle écologiques sont acceptées. Exemples : barrière physique, taille, pesticides d'origine naturelle (savon insecticide, pyrèthre) ou dits écologiques (souffre, cuivre) » (Ville de Montréal. 1999).

L'ensemble des différentes fonctions de l'agriculture urbaine extraites de la littérature est mis en évidence par les deux écrits officiels de la ville. Les discours des acteurs permettent de valider, compléter et nuancer les fonctions présentées dans ces écrits. Le dépouillement des entretiens semi dirigés s'est fait par catégorisations. Une première étape consiste en une condensation successive, jusqu'à saturation, des données des entretiens afin d'obtenir des catégories émergeant des discours des acteurs. Puis, comme seconde étape, la démarche consiste à classer ces différentes catégories dans les fonctions définies. Ces dernières sont issues, elles, d'une catégorisation a priori fondée sur la revue de littérature et dégagées des écrits officiels de la ville. Cette démarche de catégorisations permet d'affiner chaque fonction de l'agriculture urbaine par les propos recueillis des acteurs. Ce processus de codage et de classification s'inscrit dans une approche itérative selon un aller et retour entre d'une part, la cueillette de données et leur analyse et d'autre part, les composantes analytiques elles-mêmes (Mukamurera et al., 2006). Ainsi pour chacune des fonctions, les entrevues ont fait émerger deux catégories distinctes, définies dans le tableau 2 par des idées clé dégagées des discours des acteurs. Ces catégories permettent une observation qualitative plus fine du degré de cohérence entre les écrits et les discours que les fonctions elles-mêmes.

Résultats

Chaque fonction est analysée et interprétée à partir de données catégorisées dans un tableau récapitulatif. Celui-ci fait état des représentations de chaque acteur quant au but principal de la fonction soulevée par cette personne. Le

tableau présente le jardin d'appartenance, le statut, la catégorie prioritaire dégagée de l'analyse du discours, illustrée par les idées clé de la personne. Les catégories soulignées en gras signalent le but prioritaire de l'acteur sur l'ensemble des 8 fonctions mentionnées. Les plages vides signifient qu'il ne peut être extrait du discours de la personne un but suffisamment étayé. Chaque catégorie est dépouillée par statut, jardin, et fait référence à des extraits du discours des répondants.

L'aménagement urbain dans les discours d'acteurs du programme

L'ensemble des répondants dit considérer l'aménagement urbain par les jardins communautaires (JC) comme un but à souligner mais aucun ne le considère comme prioritaire de l'ensemble des objectifs (tableau 3). Plus qualitativement, ce sont les aspects contact avec la nature qui sont mis en évidence ainsi que la possibilité de jardiner.

Ainsi, Les 3 jardiniers et 2 présidents sur 3 mentionnent comme but de leur JC l'importance d'un contact avec la

nature. C'est pour bénéficier d'un espace de détente, d'un espace vert, d'un îlot de campagne et d'un lieu d'émerveillement qu'ils évoquent leurs intérêts. « *J'aime la nature et puis je me sens dans la nature quand je suis là. Je ne me sens pas coincé dans la ville* » 2J. « *C'est ma petite campagne en ville* » 3PJ. L'opposition au cadre d'habitat en ville est souvent mentionnée. Et même si le but principal est le jardinage pour cet animateur horticole, c'est cette opposition au cadre urbain qui le touche « *Quand on voit un JC au milieu des agglomérations, ça je trouve cela très très beau. Ça donne le moyen d'aller toucher à la terre* » 3AH.

Pour les 6 autres répondants, ayant tous un rôle plus à l'interface entre utilisateur de JC et responsable de l'application du programme, le but premier de cet aménagement urbain est le jardinage, la production. Bénéficier d'un espace horticole est le point important pour eux.

Tableau 2. Catégorisation d'analyse selon les fonctions de l'agriculture urbaine et idées-clé des acteurs.

Fonctions	Catégories	Idees dégagées des paroles des acteurs
Aménagement urbain	Contact avec la nature	Espace vert ; prendre l'air; îlot de campagne; espace de détente; lieu d'émerveillement; s'isoler du milieu urbain
	Espace horticole	Production; jardinage; entretien; propreté; alignement
Environnement	Démarche quotidienne	Compostage ; recyclage ; consommation responsable ; îlot de chaleur
	Idéologie personnelle	Perspective de changement ; développement durable ; connaissances et sensibilité aux problématiques environnementales
Sécurité alimentaire	Quantitative	Autosubsistance; besoin de base; transformation; de la production à la consommation
	Qualitative	Goût; fraîcheur; diversité alimentaire
Économie	Économie budgétaire	Économie d'argent; nécessité économique
	Source de revenu	Complément au revenu; vente de la production
Santé	Physique	Exercices physiques; aliment sain; lutte contre la maladie et le vieillissement
	Mentale	Bien être; anti-stress; pratiquer une passion; sentiment d'accomplissement; sentiment de fierté; reconnaissance sociale
Loisirs	Ludique	Passer le temps ; prendre du plaisir ; amusement
	Productif	Jardiner; travailler la terre; production horticole; produit de son travail
Éducation	Apprentissage personnel	Savoirs en plus; expérimentation
	Transmission de connaissances	Conseils; savoirs; valeurs; rayonnement de l'information
Interactions sociales	Dynamique personnelle	Échanger; rencontrer; partager; don; amitié
	Dynamique communautaire	Esprit de groupe; entraide; fêtes; partage des tâches

En cela, ils respectent plus le plan d'application des JC que les utilisateurs directs que sont les jardiniers. Un JC est fait d'abord pour jardiner « *C'est pour moi un endroit où les gens se rassemblent pour cultiver* » 3AD. Le président de jardin de l'arrondissement 2, contrairement aux 2 autres présidents qui prônent principalement un contact avec la nature, affirme son intérêt pour le jardinage. Il est en ce point cohérent avec ses dires analysés sous la fonction de sécurité alimentaire présenté postérieurement. Il y défend une agriculture urbaine centrée sur la production, « *les anciens, surtout les Européens, la terre il faut que ça rapporte* » 2PJ et sur ses représentations d'un jardin bien tenu « *Quand les jardins sont alignés c'est plus propre. S'il y en a un qui commence les autres vont, ils vont faire la même chose, nettoyer* » 2PJ. Ses antécédents et sa propre culture transparaissent ici.

L'environnement dans les discours d'acteurs du programme

La majorité des répondants, 6 sur 11, ne considère pas l'environnement comme un but de leur pratique des JC et il n'est pas possible de dégager de leurs discours une sensibilité à cet égard. Ou s'ils l'évoquent, ce n'est pas pour en faire un but personnel mais plutôt pour renvoyer le problème à la ville « *Il y a bien des, surtout les jeunes, qui sont bien impliqués dans l'environnement puis l'espace vert. Les jeunes me disent à moi pourquoi on met le plastique là ?... Je ne peux pas mettre une boîte là-bas. Où je mets la boîte après? C'est la ville qui doit prendre l'organisation* » 2PJ. De plus, les 5 personnes évoquant l'environnement ne le jugent pas comme prioritaire parmi les objectifs assignés à leur JC. Pour ces 5 répondants la démarche quotidienne et l'idéologie personnelle ressortent comme éléments constitutif du discours (tableau 4).

Seuls le jardinier et le président de l'arrondissement 3 évoquent des actions assimilables à une prise en compte de l'environnement dans leur JC comme le compostage, la récupération. Il est à noter que c'est un organisme externe au JC qui a proposé ses bons offices pour le compostage. Les utilisateurs disent avoir voulu créer du compost mais ne sachant comment s'y prendre, c'est finalement ce groupe externe, possédant les connaissances suffisantes pour installer et maintenir un système de compostage, qui a mis en oeuvre et maintenu l'action.

Tableau 3. L'aménagement urbain dans les discours d'acteurs du programme des jardins communautaires de la ville de Montréal.

Jardins et Statuts	catégories	Idées du répondant
1J 2J 3J	°Contact avec la nature °Contact avec la nature °Contact avec la nature	détente, espace vert, lieu d'émerveillement îlot de campagne, s'isoler du milieu urbain, espace vert détente, espace vert, lieu d'émerveillement
1PJ 2PJ 3PJ	°Contact avec la nature °Bénéficier d'un espace horticole °Contact avec la nature	détente, espace vert, lieu d'émerveillement jardinage, propreté, entretien espace de détente, îlot de campagne
2AH 3AH	°Bénéficier d'un espace horticole °Bénéficier d'un espace horticole	production jardinage
1AH-AD	°Bénéficier d'un espace horticole	Jardinage
2AD 3AD	°Bénéficier d'un espace horticole °Bénéficier d'un espace horticole	jardinage jardinage

Les 3 animateurs horticoles appréhendent l'environnement par idéologie personnelle, clairement analysable, révélant de bonnes connaissances et une forte sensibilité aux problématiques environnementales. Ce sont des perspectives de changement et d'amélioration de l'environnement qui alimentent leur motivation à participer au sein des JC en tant qu'animateur horticole. « *Si on ne change pas les méthodes de culture, il n'y aura pas d'avenir* » 2AH. Selon ces animateurs, l'environnement est rarement soulevé comme un enjeu par les jardiniers qu'ils fréquentent. L'animateur de l'arrondissement 2 tente de les sensibiliser et de leur faire prendre conscience qu'être jardinier c'est être un acteur actif. « *Ils ne voient pas la conscience environnementale en tant que telle. Et moi c'est ce que je fais comme travail. C'est de leur montrer que ce qu'ils sont entrain de faire c'est... ils sont en plein dans le développement de la conscience environnementale* » 2AH. Les réflexions émises par ces animateurs vont au delà d'une démarche quotidienne comme le compostage et mettent en évidence toute une philosophie personnelle. Il est à

signaler que ces 3 personnes ont une solide formation d'horticulteur intégrant des savoirs liés à l'environnement.

Tableau 4. L'environnement dans les discours d'acteurs du programme des jardins communautaires de la ville de Montréal.

Jardins et Statuts	catégories	Idées du répondant
1J 2J 3J	°Démarche quotidienne	récupération, consommation responsable, compostage
1PJ 2PJ 3PJ	°Démarche quotidienne	compostage
2AH 3AH	°Idéologie personnelle °Idéologie personnelle	perspective de changement perspective de changement, connaissance et sensibilité aux problématiques env.
1AH-AD	°Idéologie personnelle	connaissances et sensibilité aux problématiques env.
2AD 3AD		

La sécurité alimentaire dans les discours d'acteurs du programme

Une seule personne interrogée sur les 11 fait état de la fraîcheur des aliments pour justifier l'importance pour elle de cultiver des légumes. « *Financièrement ce n'est pas un besoin mais côté qualité, oui c'est un besoin. Parce que c'est rare qu'on va manger des salades aussi fraîches que celles qu'on va cultiver dans notre jardin* » 1PJ. 7 personnes prônent d'abord une production de qualité, 3 autres, en revanche, disent plus essentiel une production en quantité. C'est donc plus l'aspect qualitatif des aliments, surtout pour leur goût, qui est l'enjeu majoritaire évoqué par les utilisateurs, que la possibilité de produire en quantité (Tableau 5).

En termes de production qualitative, les 3 jardiniers, 2 présidents de jardin, 2 animateurs horticoles et 1 agent de développement ont pour intérêt une production qualitative. Cette dernière est essentiellement définie par le goût que les aliments issus d'un jardin de proximité peuvent avoir. « *Pour la sécurité alimentaire et la production de légumes, ce n'est pas forcément la même chose. Sécurité alimentaire, c'est pour moi pour des gens à faible revenu. Dans mon cas, je fais un jardin ce n'est pas pour ça. C'est l'aspect d'avoir des légumes plus goûteux de meilleure*

qualité etc. Je fais un jardin pour mieux me nourrir, c'est pour cela que je fais un jardin » 1AH-AD. L'ensemble des jardiniers, principal public visé par l'instauration de JC, évoque l'importance de pouvoir cultiver soi-même des aliments de qualité, goûteux et moins l'aspect quantitatif que pourrait offrir un tel espace. Un président de jardin dit même que cet objectif de production de qualité est prioritaire pour lui sur tout autre objectif « *Mon premier but, c'est d'avoir de bons légumes. Moi, c'est le plaisir d'avoir des bons légumes* » 3PJ.

En ce qui concerne la production quantitative, celui-ci est un but souligné par 3 acteurs sur 4 d'un même jardin, celui dont le district présente le revenu moyen des habitants le plus faible et dont la population est la plus multiculturelle. Seul le jardinier a pour désir une production qualitative. La présence de communautés culturelles qui entretiennent un rapport de production avec le jardinage pourrait expliquer ces données. « *Je regarde juste la communauté italienne qui ramène toutes les tomates, ils font du cannage. Ils y en ont pour l'hiver au complet* » 2AD. Ceci est confirmé par le président de ce jardin, d'origine italienne lui-même « *Les anciens, surtout les Européens, la terre, il faut que ça rapporte* », « *Si vous travaillez bien dans votre jardin, vous récoltez beaucoup. Le terrain, il faut le faire travailler* », « *Pis moi j'en donne à des voisins.* » 2PJ. Ce but d'une production quantitative à travers le jardinage est ainsi plus vu comme une tradition que comme une nécessité économique étant donné qu'une partie de la production sert de don. Pour l'animateur horticole de ce même jardin, cet enjeu de production quantitative de la sécurité alimentaire est prioritaire sur tous les autres objectifs car « *Moi mon idéologie c'est que les gens qui vivent en ville puissent s'autosuffire. Moi je pense que les gens en ville, ils ont le pouvoir de le faire* » 2AH. C'est une forme d'autosubsistance alimentaire en milieu urbain qui est affirmée par cet avis.

L'économie dans les discours d'acteurs du programme

La fonction économique n'est pas un enjeu pour la population interrogée, puisque seul un agent de développement la considère comme une nécessité économique et ceci dans une perspective large de partage dans une société de plus en plus précaire. « *Ce qui est important par contre s'il y a des surplus, moi j'aimerais bien instaurer au fil des prochaines années, que ces surplus puissent être donnés. Qu'il y ait des projets pour pouvoir redonner le surplus à des organismes comme bouffe action*

qui font des cuisines collectives, qui s'occupent des magasins de partage et qui ont des liens avec des familles qui ont besoin de manière sporadique de soutien » 3AD. C'est même en s'opposant à cet aspect économique, qu'un autre agent de développement dit ne pas vouloir en faire un objectif « La crainte qu'on peut avoir c'est que les jardins deviennent des petites fermettes. On sait que c'est récolté, que c'est utilisé, mais à quelle fin ? » 2AD.

Tableau 5. La sécurité alimentaire dans les discours d'acteurs du programme des jardins communautaires de la ville de Montréal.

Jardins et Statuts	Catégories	Idées du répondant
1J	°Production qualitative	goût
2J	°Production qualitative	goût
3J	°Production qualitative	diversité alimentaire
1PJ	°Production qualitative	Fraîcheur
2PJ	°Production quantitative	quantité d'aliments
3PJ	°Production qualitative	goût
2AH	°Production quantitative	Autosubsistance
3AH	°Production qualitative	produit de qualité
1AH-AD	°Production qualitative	goût
2AD	°Production quantitative	quantité d'aliments
3AD		

La santé dans les discours d'acteurs du programme

Tous les répondants ont fait référence à un but lié à leur santé lors des entretiens, ce qui révèle l'importance de cette fonction à leurs yeux (Tableau 6). Deux d'entre eux la mentionnent comme prioritaire sur l'ensemble des catégories relevées par cette recherche. C'est nettement l'aspect santé mentale qui domine dans les discours. Seulement une personne sur l'ensemble des personnes interrogées évoque la santé physique comme la catégorie priorisée de la fonction santé.

10 personnes sur les 11 ont émis des idées en lien avec la santé mentale. Il s'agit d'un sentiment de bien-être, d'anti stress, « J'aime cela jouer dans la terre. Je trouve cela relaxant. Quand tu es stressé, il y a juste à aller piocher dans le jardin. Je trouve c'est la plus belle relaxation que tu ne peux pas faire. C'est un peu comme faire du yoga » 3PJ, d'accomplissement, de besoin de vivre une passion, « J'ai toujours rêvé de vivre sur une ferme depuis que je suis jeune...Pour moi le jardinage c'est un peu réaliser un rêve à

une plus petite échelle » 3J. Un jardinier âgé souligne l'intérêt d'avoir un JC pour les gens de son âge en évoquant l'aspect distraction « C'est bon pour les personnes âgées. Les personnes âgées ça les distrait beaucoup, c'est bon pour leur moral » 2J. Enfin, l'aspect explicitement santé mentale en lien avec une certaine reconnaissance sociale est évoqué par un agent de développement « On le sait, on a de plus en plus de personnes ayant des problèmes de santé mentale et ils sont présents dans nos jardins. C'est souvent la seule place où ils se sentent utiles et, faire une activité qui est probablement la seule qui a des résultats » 3AD.

Seul un animateur horticole assumant aussi la fonction d'agent de développement relève comme but porté sur la santé l'aspect physique par la consommation d'aliments sains et l'exercice moteur que le JC permet. « Le fait de produire des légumes ça nous en fait manger beaucoup plus...quand tu fais du jardinage tu fais de l'exercice, veut veut pas. Activité extérieure et tu bouges » 1AD-AH.

Tableau 6. La santé dans les discours d'acteurs du programme des jardins communautaires de la ville de Montréal.

Jardins et Statuts	Catégories	Idées du répondant
1J	°Santé mentale	bien être, pratiquer une passion
2J	°Santé mentale	sentiment d'accomplissement
3J	°Santé mentale	bien être, pratiquer une passion
1PJ	°Santé mentale	bien être
2PJ	°Santé mentale	pratiquer une passion
3PJ	°Santé mentale	bien être
2AH	°Santé mentale	pratiquer une passion
3AH	°Santé mentale	pratiquer une passion, anti-stress
1AH-AD	°Santé physique	exercices physiques, aliment sain
2AD	°Santé mentale	pratiquer une passion
3AD	°Santé mentale	sentiment d'accomplissement, pratiquer une passion

Le loisir dans les discours d'acteurs du programme

La fonction loisir est mentionnée par 4 personnes interrogées sur les 11 comme la fonction prioritaire parmi les 8 proposées (Tableau 7). 2 de ces 4 acteurs soulignent l'aspect ludique alors que les 2 autres mentionnent l'aspect production. Pour une seule personne, la fonction loisir ne paraît pas être un but en soi, bien au contraire, cela nuit même à la fonction de sécurité alimentaire des jardins, son enjeu principal. « Je pense que c'est vraiment dépassé de penser que les gens viennent au jardin pour le loisir. Pour la

ville le JC c'est un espace de loisir. Alors la façon de penser la philosophie derrière c'est que les règlements sont faits de sorte que ça reste un loisir. Et ça brime la fonction de production de certaines personnes. » 2AH.

Tableau 7. Le loisir dans les discours d'acteurs du programme des jardins communautaires de la ville de Montréal.

Jardins et Statuts	Catégories	Idées du répondant
1J	°Loisir ludique	prendre du plaisir, passe temps
2J	°Loisir ludique	prendre du plaisir, passe temps
3J	°Loisir ludique	prendre du plaisir
1PJ	°Loisir ludique	prendre du plaisir
2PJ	°Loisir ludique	passe temps
3PJ	°Loisir ludique	passe temps
2AH		
3AH	°Loisir ludique	prendre du plaisir
1AH-AD	°Loisir productif	Jardiner, travailler la terre
2AD	°Loisir productif	horticulture, travailler la terre
3AD	°Loisir ludique :	amusement

Pour l'ensemble des jardiniers, des présidents de jardin et des acteurs du jardin n°3 c'est l'aspect ludique qui est principalement évoqué. L'activité au JC est considérée comme un passe-temps, comme une activité de plaisir pour 8 personnes sur les 11 interrogées « *Mon jardin c'est un bon passe temps. La plupart des choses que je cultive je les donne* » 2J. « *Je vais vous dire une chose, je crois et peut-être que vous allez trouver cela fou. Mais ça nous aide à passer l'hiver plus vite parce que l'on sait que le jardin va commencer* » 1J. Un agent de développement mentionne, au même titre que les autres loisirs proposés par la ville, une forme de loisirs ludique accessible à une tranche de la population isolée socialement. « *On rejoint de nombreux citoyens et peut-être aussi une partie de citoyen qu'on rejoint le moins, les personnes isolées. On comprend que c'est souvent le seul endroit que les aînés vont aller dans l'année* » 3AD. Un président de jardin définit le loisir ludique comme son but principal. « *Le premier, c'est d'offrir un espace de loisir. Parce que les gens viennent ici surtout à titre de loisir et non pas pour garnir leur garde manger* » 1PJ. Ou encore cet animateur horticole qui mentionne aussi le loisir ludique comme son objectif principal par le fait qu'il mène à une diversification des retombées de l'activité. « *Tu as envie de produire...ben... tu utilises des semences OGM qui utilisent*

des pesticides ! Quand il s'agit de loisir, tu as envie du social, de la santé, manger quelque chose de bien. Par exemple, moi je trouve mal la sécurité alimentaire pour un jardin » 3AH. Il se dégage de ces acteurs un intérêt marqué pour le côté ludique, occupationnel que soulève l'aspect de loisir des JC et ceci parfois en opposition avec la dimension productive de l'activité.

2 personnes mentionnent l'aspect loisir productif, mais le font avec conviction puisqu'elles placent cet aspect comme leur but principal. Ces 2 personnes occupent le statut d'AD. « *Moi j'aime cela produire. L'aspect productif est important. Quelqu'un qui va pour le loisir ou les interactions sociales, moi je leur dis tant qu'à eux, produisez et donnez les, mais produisez au moins* » 1AH-AD.

L'éducation dans les discours d'acteurs du programme

10 personnes sur les 11 ont pour but l'aspect éducatif (Tableau 9). Aux dires des répondants, cet apport est pour soi, pour apprendre, « *J'adore découvrir toutes sortes de choses. Je fais bien des essais moi au jardin* » 3PJ, pour transmettre, diriger vers autrui, « *Presque tous les gens s'informent des choses qu'ils ne connaissent pas. Tout le monde demande à tout le monde qu'est-ce que c'est ?* » 2J, ou les deux à la fois. Cette dernière catégorie s'inscrit alors dans une idée de partage, de communauté « *des fois on s'échange des plantes ou des recettes* » 1PJ. Une seule personne ne mentionne pas la fonction éducation comme un but.

Les 10 personnes, signalant l'éducation dans leur JC comme un but, disent transmettre des connaissances, que cela soit des savoirs à valoriser, des conseils à donner, des aides à fournir, des valeurs à diffuser. « *Pour que la jeunesse apprenne c'est quoi la terre et d'où vient la salade* » 1J. Les 3 jardiniers et 1 agent de développement ne voient d'ailleurs prioritairement que cet intérêt de transmission, par opposition à un enjeu d'apprentissage personnel. C'est transmettre ce qu'ils savent qui est leur premier but. « *Une relève des vieux jardiniers. Il faut que les jeunes apprennent ça de nous autres, on a su à travers les années* » 3J. « *Ça serait le fun, si nos aînés pouvaient donner l'information aux plus jeunes ça, ça serait quelque chose que j'aimerais développer à l'intérieur de nos jardins : une transmission des savoirs* » 3AD. L'effet "jardiniers" est explicable par l'âge plus avancé de ces 3 personnes, qui se sentent valorisées par ce qu'elles peuvent apporter. « *Les jeunes ont un peu plus de la misère. Parce qu'il y en a beaucoup de jeunes qui*

arrivent ici et qui n'ont jamais travaillé. Ils sont très contents que nous les vieux les aident » 1J. Les 3 animateurs horticoles parlent en plus de rayonnement du savoir. « C'est cela le rôle de l'AH. Nous, on en apprend beaucoup et notre rôle, c'est de faire circuler cette information-là » 2AH.

Aucun répondant n'a pour objectif éducatif que son unique apprentissage personnel. Les 5 personnes qui évoquent cet aspect apprentissage personnel le font toujours avec l'aspect transmission. Comme l'évoque cet AH. « C'est beaucoup plus une forme d'échanges. Moi j'apprends beaucoup avec eux. Parce que je vois les techniques que eux font depuis longtemps et nous on a passé tout le temps à étudier à utiliser de trucs chimiquement et qu'en réalité on peut le faire de cette manière-là » 2AH. Un effet statut pourrait être mis en évidence par le fait que ce sont les personnes occupant un rôle de responsable qui évoquent le plus cette double action recevoir-donner, contrairement aux jardiniers qui semblent plus tournés vers la transmission. Rappelons que l'âge semble être une raison plus explicative que le statut pour la population interrogée dans cette étude.

Tableau 8. L'éducation dans les discours d'acteurs du programme des jardins communautaires de la ville de Montréal.

Jardins et Statuts	Catégories	Idées du répondant
1J	Transmission de connaissances	conseils, valeurs, aides
2J	Transmission de connaissances	conseils, aides, savoirs
3J	Transmission de connaissances	savoirs
1PJ	Apprentissage personnel	savoirs
	Transmission de connaissances	conseils
2PJ	Transmission de connaissances	conseils, savoirs
3PJ	Apprentissage personnel	expérimentation
	Transmission de connaissances	savoirs
2AH	Transmission de connaissances	savoirs, rayonnement
	Apprentissage personnel	du savoir
3AH	Transmission de connaissances	savoirs
	Apprentissage personnel	rayonnement du savoir
		expérimentation
1AH-AD	Apprentissage personnel	expérimentation
	Transmission de connaissances	rayonnement du savoir, conseils
2AD		
3AD	Transmission de connaissances	savoirs

Les interactions sociales dans les discours d'acteurs du programme

Les interactions sociales vécues par les utilisateurs des jardins sont citées par 9 personnes sur les 11 comme but, dont 2 les signalent comme prioritaires sur toutes les autres fonctions (Tableau 9). Les 2 répondants ne les ayant pas définies comme une fin en soi l'ont exprimé pour des raisons de fonctionnement personnel. « *De nature, je suis pas une fille sociable. Les gangs c'est pas mon truc* » 3PJ. « *Personnellement j'essaie d'y aller quand il n'y a pas beaucoup de monde... C'est sûr, ce qui importe aussi dans la vie du jardin, c'est bien sûr les relations entre les membres pis le fonctionnement du comité. Mais surtout ce que je désire avant tout c'est un lieu où je puisse cultiver* » 1AH-AD. Les interactions sociales explicitées par les utilisateurs font référence à au moins deux dynamiques sensiblement différentes quant au but poursuivi : une dynamique plus centrée sur soi, sur une recherche d'apport d'amitié, de rencontres, et une dynamique tournée vers les autres qui favorise l'esprit de groupe.

Tableau 9. Les interactions sociales dans les discours d'acteurs du programme des jardins communautaires de la ville de Montréal.

Jardins et Statuts	Catégories	Idées du répondant
1J	°Dynamique personnelle	rencontre, échange
2J	°Dynamique personnelle	rencontre, don, amitié
3J	°Dynamique personnelle	don, amitié
1PJ	°Dynamique communautaire	esprit de groupe, fête
2PJ	°Dynamique communautaire	esprit de groupe, entraide, fête
3PJ	°Dynamique communautaire	
2AH	°Dynamique personnelle	amitié
3AH	°Dynamique communautaire	esprit de groupe
1AH-AD		
2AD	°Dynamique personnelle	rencontre, partage
3AD	°Dynamique personnelle	rencontre, échange

6 personnes, dont les 3 jardiniers, soulèvent leur intérêt pour les rencontres, l'amitié et les échanges qu'ils peuvent avoir avec d'autres dans leur JC. L'enjeu est mis sur les interactions de personne à personne plutôt que sur une volonté de dynamiser l'esprit de groupe du JC. Ce type d'interactions s'avère être un enjeu déterminant chez les répondants plus âgés, tel ce jardinier pour qui les interactions sociales sont le but principal sur tous les autres objectifs. « *...parce qu'ici comme j'ai dit, on rencontre des*

amis. Moi je suis un vieux monsieur qui vit tout seul » 2J. Un agent de développement est conscient que les personnes faisant face à un certain isolement social, qui souvent sont les personnes âgées, retrouvent dans leur JC des contacts sociaux. « Les personnes isolées. On comprend que c'est souvent le seul endroit que les aînés vont aller dans l'année. Et c'est plus que simplement aller prendre des légumes c'est un lieu plutôt de socialisation » 3AD.

Seuls 2 présidents et 1 animateur horticole soulèvent leur intérêt pour une dynamique communautaire au sein des jardins en créant des manifestations, proposant des échanges. « On est entrain d'organiser cette fête là, de voir si on peut avoir des commanditaires. Pour pouvoir remercier l'ensemble des jardiniers, leur... leur bénévolat. Puis dire qu'on est content de, qu'on est un jardin, qu'on en profite ensemble » 1PJ. Il est néanmoins rapporté par les trois présidents une certaine difficulté à stimuler une dynamique communautaire à cause de l'individualisme présent dans les jardins. « Il y en a qui sont plus individualistes. Ils vont simplement cultiver leur petit carré de terre pis voir pousser leurs légumes et s'en retourner » 1PJ. Entre jardiniers et présidents de jardin, il semble bien que le but des interactions sociales qui peuvent se créer dans un tel contexte ne soit pas le même. Ceci est sans doute un effet statut de la personne, les jardiniers étant plus passif dans la dynamique de groupe alors que les présidents, responsables de l'ensemble du jardin, ont tout intérêt à un bon fonctionnement du tout en étant attentifs aux interactions sociales. Le jardin n°2, situé dans le district à la plus forte proportion multiculturelle des trois sélectionnés pour cette recherche, est intéressant car tous ces membres, surtout le jardinier âgé, disent vouloir des interactions sociales centrées plus sur eux-mêmes. Sauf le président qui estime essentielle la dynamique communautaire et en fait même son but principal sur tous les autres objectifs. « La satisfaction personnelle d'être ensemble quand on se comprend, c'est mon premier but. Aux nouveaux jardiniers c'est que je leur dis, on est comme cela on essaie d'être une famille » 2PJ.

Discussion : la multifonctionnalité de l'agriculture urbaine vue par les écrits et les discours des utilisateurs

En se basant sur les deux textes officiels de la ville de Montréal, l'un soulevant l'activité des JC comme une stratégie d'application d'un développement durable en ville (Gagnon, 2007) et l'autre offrant un cadre d'application des JC par un programme (Ville de Montréal, 1999), cette étude

dégage les buts, les enjeux liés aux différentes fonctions assignées à l'agriculture urbaine et met en lumière le degré de cohérence entre les finalités des écrits et les dires des utilisateurs. Tout en relativisant les résultats de cette recherche ne se basant que sur deux textes officiels et 11 personnes interrogées, certaines tendances se dessinent qui permettent d'un peu mieux comprendre l'articulation entre les souhaits véhiculés par les écrits et les réalités du terrain.

L'essentiel qui se dégage de la fonction aménagement urbain

La volonté de la ville de Montréal de promouvoir, par les JC, un aménagement urbain favorable au jardinage, au contact avec la nature et à un verdissement du cadre urbain est confirmée globalement par les résultats de cette étude puisque l'ensemble des 11 répondants y voit un enjeu à signaler. Cependant, la nature de cet enjeu diffère nettement selon le statut des répondants. Les principaux utilisateurs des JC, les 3 jardiniers et 2 présidents de jardin sur les 3 énumèrent les avantages des JC pour l'aménagement urbain plus comme un retour vers un contact avec la nature que comme une chance de cultiver son propre jardin. Et, fait à relever, c'est très souvent par opposition au cadre d'habitat urbain que ces personnes soulignent l'importance pour elles d'un coin de nature en ville. Ainsi, comme l'a souligné Bryld (2003), nous constatons que l'aspect esthétique de l'agriculture urbaine joue un rôle important pour les acteurs l'appliquant. Les 6 autres répondants, occupant tous des postes avec responsabilité d'application du programme de la ville, soulignent au contraire l'enjeu principal qu'est le jardinage. Se sentent-ils un devoir de loyauté face aux responsabilités confiées ?

L'essentiel qui se dégage de la fonction environnement

Les écrits de la ville suggèrent à plusieurs endroits des actions liées à une prise en compte de l'environnement dans les JC, même si cet objectif n'est pas clairement explicité comme étant une finalité importante. Seuls les 3 animateurs horticoles souscrivent aux actions de la ville, faisant preuve d'une idéologie personnelle en environnement étayée par un solide savoir de formation. C'est un effet de statut qui est à relever ici. Peu de cohérence entre les volontés de la ville et les représentations des répondants est mise en évidence puisque la majorité d'entre eux, 6 sur 11, ne voit pas un enjeu environnemental dans les JC. Un effet lié au jardin

pourrait être mis en évidence, 3 personnes sur 4 disant que l'environnement est un enjeu dans leur JC. Cependant, la démarche quotidienne de compostage évoquée est soutenue par un organisme extérieur sans lequel cette action ne se ferait pas, nuanciant ainsi fortement cet effet en rapport avec le jardin.

L'essentiel qui se dégage de la fonction sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire, voulue par le plan stratégique 2007-2009 de Montréal par la valorisation de JC mis à disposition de la population, vise à accroître la production d'aliments en quantité, de qualité et de fraîcheur. Des données de cette recherche, il ressort que seuls 2 répondants sur les 11 mentionnent la sécurité alimentaire comme l'objectif principal sur tous les autres objectifs du programme. Plus finement, et comme l'a déjà observé Stefan Reyburn (2006), c'est très nettement l'aspect qualitatif des aliments autoproduits qui est mis en évidence par la grande majorité des utilisateurs dont l'ensemble des jardiniers, public cible des JC. Quant à l'aspect quantitatif, si la ville espère accroître sa quantité d'aliments pour assurer une certaine sécurité alimentaire en milieu urbain, les données montrent que seules 3 personnes sur 4 d'un même jardin en font leur but principal. Il se peut que cela soit en lien avec un facteur économique puisque la population du district de ce jardin est la plus défavorisée financièrement des trois sélectionnés. Mais les justifications qualitatives des répondants permettent plus une interprétation en lien avec le multiculturalisme de cette population d'émigrés pour qui *la terre doit rapporter*.

L'essentiel qui se dégage de la fonction économie

La ville suggère que cultiver dans un JC comporte un aspect d'économie budgétaire sur les dépenses liées à l'alimentation non négligeable. Cet aspect d'économie directe du bénéficiaire d'un JC ne ressort absolument pas dans cette étude. Même les personnes interrogées du jardin appartenant au district à la population la plus précaire financièrement n'évoque pas cet enjeu. Est-ce dire que ce type d'économie n'est pas suffisamment significatif pour des milieux ne connaissant heureusement pas une réelle précarité ? Une seule personne, agent de développement, envisagerait une redistribution des surplus des JC à des organismes de bienfaisance. Les villes contemporaines se dirigeant de plus en plus vers une disparité marquée entre riches et pauvres (Irvine, Johnson

et Peters, 1999), il semblerait que cet agent anticipe un besoin de demain.

L'essentiel qui se dégage de la fonction santé

Dans les textes de la ville, la fonction santé est mise de l'avant pour ses bienfaits physiques ce qu'une seule personne souligne. Les 10 autres mentionnant l'apport de leur JC pour leur santé mentale et surtout pour celle de personnes âgées et de personnes faisant face à des troubles mentaux. La presque unanimité des répondants met en évidence les avantages thérapeutiques aboutissant à un sentiment de bien-être, un ressourcement spirituel par la relaxation, la paix et la tranquillité mentionnés dans les écrits de Clermont (2004), de Garnett (1999), de Milligan et al. (2004). Il apparaît ainsi une cohérence relative entre les écrits de la ville et les enjeux soulevés par les répondants puisque tous évoquent un but de santé mentale alors que les textes portent une plus grande attention à la santé physique qu'à la santé mentale.

L'essentiel qui se dégage de la fonction loisir

La fonction de loisir, tant sous sa forme productive que ludique, présente une forte cohérence entre les textes de la ville qui en fait un objectif prioritaire et les dires de l'ensemble des acteurs interrogés. Des discours de ces derniers, il ressort pour la majorité l'aspect ludique des loisirs plus que l'aspect productif. Il se dégage aussi une forte cohérence pour la pratique d'une forme de loisir ludique pour l'ensemble des jardiniers et des présidents de jardin ainsi que pour l'ensemble des acteurs interrogés du jardin 3. Il s'agit du jardin appartenant au district dont la population âgée de 65 ans et plus est la plus forte. Peut-on penser que les personnes âgées n'ayant plus d'activités professionnelles et des limites physiques dues à l'âge retrouvent dans le JC une forme de loisir ludique possible et accessible ? L'aspect productif, peu mis en évidence, l'est par des agents de développement, personnes à l'interface entre le JC et les instances administratives. De plus, l'animateur horticole qui ne mentionne pas le loisir comme un but en soi et pour qui l'objectif de loisir s'oppose à la dimension productive de l'activité est aussi une personne à l'interface entre le JC et les instances administratives. Il apparaît donc que la fonction d'un loisir productif est un objectif véhiculé par les personnes en charge de devoir appliquer le programme mais qu'en fin de compte l'aspect ludique de l'activité auquel pourrait répondre des jardins à fleurs semble parfaitement convenir aux utilisateurs.

L'essentiel qui se dégage de la fonction éducation

Dans les écrits de la ville de Montréal, l'aspect éducatif promu par les JC est surtout défini en termes d'échanges, de partage. 10 personnes sur 11 énumèrent l'éducation pour son aspect transmission de savoirs, aucune ne le signale pour son seul apprentissage personnel, et 5 évoquent les deux aspects. La moitié des répondants, tous ayant un statut de responsable, est en cohérence avec les volontés éducatives de la ville. Ainsi une forte cohérence se dégage entre les écrits et les discours des acteurs en termes de partage du capital de connaissances théoriques et pragmatiques sur la pratique du jardinage comme l'a observé Manon Boulianne (1999). Les 3 jardiniers qui sont à un âge plus avancé, visent uniquement la transmission de leur savoir. Le JC est une occasion pour eux de diffuser leurs connaissances, se sentant ainsi utiles socialement en formant la jeune génération. Le JC est-il un lieu de socialisation transgénérationnelle par les échanges éducatifs s'y déroulant ? Les 3 animateurs horticoles et 2 présidents sur 3 soulignent les deux buts éducatifs que sont apprendre des autres et donner à autrui. Pour les animateurs horticoles, l'effet lié au statut peut s'expliquer par la formation et le poste à responsabilité qu'ils occupent au sein du JC. De par leur formation, ils peuvent transmettre leur savoir théorique et de leurs contacts avec les gens de terrain, ils peuvent apprendre des savoirs d'expérience. C'est ce qu'ils nomment le rayonnement du savoir.

L'essentiel qui se dégage de la fonction interactions sociales

Selon les textes diffusés par la ville en lien avec les JC, les interactions sociales sont d'abord vues comme une possibilité d'entraide communautaire. Les données de cette étude montrent que les interactions sociales au sens large sont un but pour une grande majorité des répondants, soit « 9 sur 11 ». Cependant, les données des discours illustrent un enjeu plus marqué pour un lieu sympathique de rencontres que pour l'aspect d'entraide de l'activité soulevé par les textes. En effet, la majorité des répondants, dont tous les jardiniers, a pour but une dynamique de type personnelle, centrée sur soi, recherchant la compagnie, l'amitié, sans besoin de participation à une dynamique communautaire. Ce sont les présidents de jardin qui s'engagent dans cette voie en proposant des fêtes, des rencontres d'échanges, des partages. L'effet lié au statut, quant au genre d'interactions sociales souhaitées, est ainsi

mis en évidence, et certainement dû à la posture de responsable de jardin qu'occupe le président en opposition aux jardiniers plus individualistes et passifs aux dynamiques de groupe. Il apparaît effectivement que les jardins communautaires ne sont pas des jardins collectifs ou les interactions sociales sont mise de l'avant, cela rejoint une observation de Bouvier Daclon (2001) lors d'une recherche sur le programme des jardins communautaires de la ville de Montréal.

Conclusion

Cette étude met en évidence la multifonctionnalité de l'agriculture urbaine à travers les divers objectifs tirés des écrits de la ville de Montréal et la diversité des buts liés à l'activité dégagés des discours des répondants. Plus finement, cependant, cette multifonctionnalité présente un degré de cohérence non uniforme, ni unidirectionnelle, lorsqu'on analyse l'articulation entre les écrits et les discours des acteurs.

Parmi les 8 fonctions étudiées par cette étude, trois d'entre elles, c'est-à-dire l'aménagement urbain, l'éducation et le loisir présentent une forte cohérence entre les écrits de la ville et les discours des acteurs interrogés. Les six catégories étudiées de ces trois fonctions sont présentes de part et d'autre. Il faut néanmoins préciser qu'au niveau des jardiniers, ce sont un contact à la nature, une transmission de leurs savoirs et l'aspect ludique du loisir qui font l'unanimité. C'est donc principalement une forme d'activité récréative à la recherche d'un contact avec un espace de détente et de nature, une reconnaissance sociale par la transmission de leurs savoirs et un passe-temps favori qui sont énumérés par les jardiniers. Le fait que ces derniers sont majoritairement des personnes retraitées peut expliquer cet effet lié au statut par rapport aux autres statuts d'animateur horticole et d'agent de développement qui, eux, soulèvent des enjeux plus diversifiés. On peut comprendre ce besoin des personnes retraitées d'avoir une activité où elles peuvent se réaliser dans leur temps libre et se sentir valorisées par la transmission de leurs savoirs. Les jardins communautaires sont une activité accessible et pertinente pour les personnes âgées et c'est voir juste pour cette catégorie de personnes et à long terme de la part de la ville, de les proposer comme loisir. Au vu du vieillissement de la population et de la fermeture de certains jardins suite à des coupes budgétaires et à la contamination des sols, la ville sera-t-elle en mesure de répondre aux demandes d'avenir de plus en plus fortes?

Trois autres fonctions, les interactions sociales, la sécurité alimentaire et la santé présentent une cohérence relative entre écrits et discours. Les résultats de la fonction sécurité alimentaire sont intéressants par l'effet lié au district de chaque jardin mis en évidence. Des écrits de la ville émergent fortement les deux catégories quantité d'aliments et qualité des produits émanant des jardins communautaires. C'est nettement l'aspect goût, proximité et fraîcheur des aliments qui est l'enjeu évoqué. Il paraît ainsi que l'aspect sécurité alimentaire quant à la quantité d'aliments à produire au mètre carré et qui aiderait à l'approvisionnement de la ville n'est pas une priorité pour deux jardins sur les trois. Le but d'une production quantitative est, en revanche, une plus grande préoccupation pour les acteurs du jardin appartenant au district présentant la population au taux d'immigrants le plus élevé et au statut socio-économique le plus défavorisé. Ceci s'explique plus, selon les dires des concernés, par un facteur culturel que par un besoin alimentaire, ces personnes immigrées important avec elles un rapport au jardinage basé avant tout sur la production. Comme le droit de choisir ses aliments pour tout individu est aussi important que la quantité des aliments nécessaires à ses besoins dans le concept de sécurité alimentaire, n'y a-t-il pas, dans une ville multiculturelle comme Montréal, la possibilité par les jardins communautaires d'atteindre ce but ?

Les fonctions environnement et économie présentent un degré de cohérence très faible. L'économie est ignorée des acteurs sauf par un agent de développement qui aimerait, dans l'avenir, contribuer à une économie sociale par les jardins. Le peu d'intérêt que soulève la fonction économique dans cette étude illustre le décalage entre les villes du nord et du sud mentionné par Stéfán Reyburn (2006) dans sa thèse. L'environnement lui, lorsqu'il est évoqué, est un enjeu appartenant aux animateurs horticoles, ce qui s'explique par leur formation et leur intérêt professionnel. De la part des jardiniers, l'enjeu lié à environnement est souvent renvoyé à la ville ou à des organismes externes, notamment pour ce qui est du compostage qui ne peut se réaliser par manque de connaissances ou d'expériences des membres du jardin. Cela pousse à s'interroger sur la pertinence de la mise en application d'un développement durable à travers les jardins communautaires qui tend à corréliser le social, l'environnement et l'économie. Il est étonnant de constater que les jardiniers sont mentionnés, tant par les textes de la

ville que par la littérature scientifique portant sur l'agriculture urbaine, comme des acteurs de solutions environnementales pour un développement durable, alors que ces derniers ne sont pas conscients de leurs influences et des retombées de leurs activités. Il apparaît ainsi, dans cette recherche, une agriculture urbaine aux finalités en adéquation avec un développement durable appartenant au cadre formel et théorique mais dont la pertinence ne semble pas interpeller les principaux intéressés, c'est-à-dire les jardiniers. Il y a alors à interroger la cohérence d'une agriculture urbaine dont la rhétorique administrative et théorique dépasse les raisons de la pratique, et il y a à faire pour que les propositions d'avenir pour une ville viable soient portées et véhiculées par les principaux intéressés, les jardiniers des villes. Les nouvelles consciences environnementales en émergence, ainsi que les disparités grandissantes dans les villes, vont-elles faire en sorte que l'agriculture urbaine aura son rôle à jouer pour un développement durable jusqu'au sein des jardins ?

Cette étude montre ainsi que les 8 fonctions définies pour étudier la multifonctionnalité de l'agriculture urbaine en ville de Montréal ont du sens tant dans les écrits officiels que pour les acteurs des jardins, mais pas toutes selon le même degré d'intensité. L'agriculture urbaine est bien multifonctionnelle pour autant que soit considérée sa différenciation selon les buts priorisés. Pour montrer les liens entre certaines fonctions, affinons le statut des jardiniers, principaux intéressés. Pour ces derniers, c'est une agriculture urbaine multifonctionnelle où s'imbriquent les fonctions d'aménagement urbain, d'interactions sociales, d'éducation, de santé et de loisir par une activité récréative ayant comme finalité le bien-être des personnes la pratiquant, fonction prioritaire. Vécue d'abord comme un loisir à Montréal, il convient de s'interroger sur la nécessité et la pertinence de cette agriculture urbaine par rapport aux fonctions de sécurité alimentaire et économique, rôles essentiels dans les villes du sud. Si des liens entre fonctions apparaissent pour répondre à un besoin prioritaire comme c'est le cas pour les jardiniers, cette recherche montre aussi une certaine forme d'opposition entre certaines fonctions. Le paradoxe relevé par Rees (1997) entre la nécessité vitale de l'alimentation à laquelle réponds l'agriculture et l'aspect récréatif du jardinage soulevé par l'agriculture urbaine se remarque aussi au sein des jardins communautaires étudiés. En effet, des acteurs mentionnent que la forme récréative des jardins communautaires est une entrave à leur fonction productive. De plus, la sécurité alimentaire, par la rentabilité productive qui la sous-tend, réduit la

diversité des retombées de l'activité et risque même d'avoir un effet négatif sur la santé et l'environnement par l'usage abusif de produits phytosanitaires et de fertilisants chimiques, comme l'a relevé Bryld (2003). La nécessité d'adaptation aux besoins du contexte et des personnes serait-elle une caractéristique de la multifonctionnalité de l'agriculture urbaine, contrairement à une agriculture de type industriel qui semble ne pas pouvoir faire preuve de souplesse? Dans un milieu urbain aussi dense que celui de Montréal, l'hétérogénéité des pratiques culturelles, socioéconomiques et intergénérationnelles est forte. Cette diversité pourrait être prise en compte en considérant l'agriculture urbaine multifonctionnelle comme une opportunité privilégiée de fournir des réponses adaptées aux besoins différenciés de chacun. Ces besoins ne pouvant être que grandissants dans le futur, il convient alors de les comprendre et de les anticiper si l'on souhaite développer le concept de ville viable à travers l'agriculture urbaine.

Bibliographie

- Bergeron, André, Michel Morel et Isabelle Thérien. 2002. «Portrait d'initiatives du milieu pour lutter contre la pauvreté». Observatoire montréalais des inégalités sociales et de la santé. Montréal, omiss, 37 p.
- Bhatt, Vikram, et Rune Kongshaug. 2005. «Making the edible landscape: A study of urban agriculture in Montreal». Minimum Cost Housing Group. Montréal, McGill University: 87 p.
- Boulianne, Manon. 1999. «Agriculture Urbaine, Rapports sociaux et citoyenneté: le cas du jardinage biologique communautaire au Québec et au Mexique». *Cahiers du CRISES, collection Études de cas d'entreprises d'économie sociale*, ES9917. 77 p.
- Boulianne, Manon. 2000. «Agriculture urbaine et développement: l'expérience mexicaine». *NPS*. vol. 13, no 1, p. 103-118.
- Bouvier-Daclon, Nathalie. 2001. «La dynamique sociale entourant les jardins communautaires: l'individu, le groupe et le jardin : le cas de Montréal». Thèse de doctorat, Montréal, INRS-Urbanisation, culture et société, Université du Québec à Montréal, 149 p.
- Bouvier-Daclon, Nathalie, et Gilles Sénécal. 2001. «Les jardins communautaires de Montréal : Un espace social ambigu». *Loisir et Société*. vol. 24, no 2, p. 507-529.
- Brunet, Normand. 2006. «Coopération internationale et villes viables, un difficile arrimage - quelques exemples brésiliens». In *7th N-AERUS Conference: International Ald Ideologies and Policies in the Urban Sector* (7-9 September). [En ligne] URL : www.naerus.net/sat/workshops/2006/papers/brunet.pdf
- Bryld, Erik. 2003. «Potentials, problems, and policy implications for urban agriculture in developing countries». *Agriculture and Human Values*. vol. 20, p. 79-86.
- Clermont, Gilles-Charles. 2004. «Les jardins collectifs, une innovation verte en milieu urbain». Franvert. [En ligne] URL : <http://www.franvert.org/pages/31dossierlesjardinscollectifsuneinnov.asp>. Consulté le 15 octobre 2009.
- Dobyns, Jessica. 2004. «Reconstruction of Urban Space: Urban Agriculture Initiatives in Toronto and Kampala». *Undercurrent*. vol. 1, no 1, p. 36-47.
- Duchemin, Eric, Fabien Wegmuller et Anne-Marie Legault. 2008. «Urban agriculture: multi-dimensional tools for social development in poor neighbourhoods». *FACTS Reports*. vol. 1, p. 1-8. [En ligne] URL : <http://factsreports.revues.org/index113.html>
- Ellis, Frank, et James Sumberg. 1998. «Food production, urban areas and policy responses». *World Development*. vol. 26, no 2, p. 213-225.
- FAO. 2009. «Plus d'un milliard de personnes souffrent de la faim». FAO. [En ligne] URL : <http://www.fao.org/hunger/hunger-home/fr>, Consulté le 16 septembre 2009.
- Gagnon, Chantal I. 2007. *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*. Service des infrastructures transport et environnement de la Ville de Montréal, Ville de Montréal: 120 p. [En ligne] URL : http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/dev_durable_fr/media/documents/PSDD_2007-2009F.pdf
- Garnett, Tara. 1999. «Urban Agriculture in London: Rethinking our food economy». In *Growing Cities Growing Food: Urban Agriculture on Policy Agenda: A Reader on Urban Agriculture*, RUAF. City Case Study London.
- Huntington, Henry P. 1998. «Observations on the Utility of the Semi-directive Interview for Documenting Traditional Ecological Knowledge». *ARTIC*. vol. 51, no 3, p. 237-242.
- Irvine, Seana, Lorraine Johnson et Kim Peters. 1999. «Community gardens and sustainable land use planning: A case-study of the Alex Wilson community garden». *Local Environment*. vol. 4, no 1, p. 34-46.
- Izquierdo, Juan. 2007. «Urban agriculture: Urban farming against hunger». *Appropriate Technology*. vol. 34, no 1, p. 15-17.
- Lawrence, Haddad, Marie T. Ruel et James L. Garrett. 1999. «Are urban poverty and undernutrition growing? Some newly assembled evidence». *World Development*. vol. 27, no 11, p. 1891-1904.
- Lebedeva, Julia. 2008. «Climate change adaptation and mitigation through urban agriculture: A Montréal cas study». Mémoire, Montréal, School of Urban Planning, McGill, 114p.
- Milligan, Christine, Anthony Gatrell et Amanda Bingley. 2004. «'Cultivating health': Therapeutic landscapes and older people in northern England». *Social Science and Medicine*. vol. 58, no 9, p. 1781-1793.
- Mougeot, Luc J. A. 2000. «The hidden significance of urban agriculture». *Achieving Urban Food and Nutrition Security in Developing World - A 2020 Vision for Food, Agriculture, and the Environment*. vol. 3, p. 22.
- Mougeot, Luc J. A. 2006. *Cultiver de meilleures Villes : agriculture urbaine et développement durable*. Ottawa: Centre de recherches pour le développement international, 115 p.
- Mukamurera, Joséphine, France Lacourse et Yves Couturier. 2006. «Des avancées en analyse qualitative: pour une transparence et une systématisation des pratiques». *Recherches Qualitatives*. vol. 26, no 1, p. 110-138.
- Pedneault, André, et Roll Grenier. 1996. *Créer un jardin communautaire: l'aménager, le gérer, l'animer*. Mouvement pour l'Agriculture Biologique- Région Métropolitaine. Montréal: 113 p.
- Rees, William. 1997. «Why urban Agriculture?». *City Farmer, Canada's Office of Urban Agriculture*. [En ligne] URL : www.cityfarmer.org/rees.html
- Reyburn, Stefan. 2002. «Le cadre de vie et les jardins potagers communautaires à Montréal». [VertigO] La revue électronique en sciences de l'environnement. vol. 3, no 2, p. 27-35. [En ligne] URL : <http://vertigo.revues.org/3794>.

- Reyburn, Stefan. 2006. «Evaluation de la contribution de l'agriculture urbaine communautaire montréalaise à l'amélioration du cadre de vie». Thèse présentée pour l'obtention du grade de Philosophiae doctor en Etudes urbaines, Montréal, Urbanisation, culture et société, Université du Québec à Montréal, 229 p.
- Riches, Graham. 1999. «Reaffirming the Right to Food in Canada: The Role of Community-based Food Security». In *For Hunger-proof Cities: Sustainable Urban Food Systems*, Mustafa Koc, Rod MacRae, Luc J. A. Mougeot et Welsh Jennifer, p. 203-208. Ottawa: International Development Research Center.
- Sanio, Michael R., David Burack et Sadaf Siddiqui. 1998. *Reuse of urban waste for agriculture: an investment program for progressive action*. The challenge in wasting waste, World Engineering Partnership for Sustainable Development, Secretariat for Recycling Waste for Agriculture: The Rural-Urban Connection: 60 p.
- Silk, Dana. 1986. «Growing vegetables - and hope». *United Nations University Works in Progress*. vol. 10, p. 6.
- Small, R. 2007. «Urban agriculture: Organic gardens bring hope to poor urban communities». *Appropriate Technology*. vol. 34, no 1, p. 18-24.
- Smit, J, A. Ratta et J. Nasr. (1996). *Urban Agriculture: Food Jobs and Sustainable Cities*. New York, United Nations Development Programme.
- United Nations Population Fund. 2007. «Etat de la population mondiale 2007: libérer le potentiel de la croissance urbaine». UNFPA. [En ligne] URL : <http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=14373&Cr=UNFPA&Cr1=population>, Consulté le 10 octobre 2009.
- Ville de Montréal, service des sports des loisirs et du développement social. 1999. *Le cahier de gestion du programme des jardins communautaires*. Ville de Montréal: 73 p.
- Ville de Montréal. 2009. «Cadre électoral et districts». Ville de Montréal. [En ligne] URL : <http://election-montreal.qc.ca/cadre-electoral-districts/index.fr.html>, Consulté le 26 octobre 2009.